

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

### PARAISSANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'imprimerie nationale à Rufisque.	VOIE NORMALE		VOIE AERIENNE		La ligne ..... 1.000 francs Chaque annonce répétée ... Moitié prix  (Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).
	Six mois	Un an	Six mois	Un an	
Les annonces doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO ..... 15.000f		31.000f. - -		Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 1520 790 630/81
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : France, RDC R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie. - -		20.000f. 40.000f		
	Etranger : Autres Pays		23.000f 46.000f		
	Prix du numéro ..... Année courante 600 f		Année ant. 700f.		
	Par la poste : ..... Majoration de 130 f par numéro		Par la poste -		
	Journal légalisé ..... 900 f		-		

## SOMMAIRE

### PARTIE OFFICIELLE

#### LOI

2020

22 décembre . Loi n° 2020-33 portant loi de finances pour l'année 2021 ..... 2165

### PARTIE OFFICIELLE

#### LOI

**Loi n° 2020-33 du 22 décembre 2020 portant loi de finances pour l'année 2021**

L'Assemblée nationale a adopté, en sa séance du samedi 12 décembre 2020 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

### PREMIERE PARTIE. - DONNEES GENERALES DU BUDGET DE L'ETAT

#### TITRE PREMIER. - DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES ET CHARGES DE L'ETAT

##### A - Dispositions relatives aux ressources

###### Article premier. - Prévission et autorisation des recettes du budget général

I - Les recettes internes du budget général sont prévues dans la loi de finances pour l'année 2021, à la somme de 2.758.026.003.000 FCFA conformément à l'annexe I de la présente loi.

II - Les dons budgétaires et en capital sur recettes externes du budget général sont prévus dans la loi de finances pour l'année 2021, à 331.953.000.000 FCFA.

III - Les recettes totales du budget général sont ainsi prévues, pour l'année 2021 à 3.089.979.030.000.

###### Article 2. - Prévission et autorisation des ressources de trésorerie de l'Etat

I- Pour l'année 2021, les ressources de trésorerie du budget de l'Etat sont évaluées à 1.363.220.000.000 FCFA. Les autorisations d'intervenir sur le marché sont arrêtées à 1.363.220.000.000 FCFA.

II- Ces emprunts pourront être contractés soit sur le marché national, soit sur le marché extérieur auprès de pays ou organismes étrangers et auprès d'organismes internationaux, à des conditions fixées par décret ou par convention.